

GUIDE :
**REMBOURSEMENTS,
INDEMNITES ET
REMUNERATIONS**

Ligue Grand Est de Judo

EXERCICE 2017

SOMMAIRE :

- A. Formulaires et feuilles d'épargne
- B. Principes et bases de remboursement
- C. Règlement des cadres sportifs et formateurs
- D. Tarifs des indemnités de tenue et de représentation

A. Formulaires et feuilles d'émargement :

- **FEUILLE EMARGEMENT COMPETITIONS** : pour le corps arbitral et représentants Ligue.
 - o Si possible, bien séparer l'émargement arbitres et commissaires sportifs.
 - o Le responsable arbitrage de la journée doit s'assurer qu'une personne retranscrive les feuilles d'émargement dans un fichier Excel récapitulatif (frais Km et indemnités).

- **FEUILLE EMARGEMENT CPS-F.CONTINUE** : pour les formateurs

- **FEUILLE EMARGEMENT CQP 2016 – 2017** : pour les formateurs

- **FICHE DEPENSES PAR ACTION** : pour les responsables budgétaires d'une action

- **FICHE RECETTES** : pour les responsables budgétaires d'une action « payante »

- **FEUILLE EMARGEMENT REUNIONS-STAGES-REGROUPEMENTS**

- **FICHE INDIVIDUELLE DE DEPLACEMENT** : au cas par cas, **il est important de privilégier les feuilles d'émargement « collective », à signer et à renseigner les kilomètres.**
ATTENTION : cette fiche individuelle de frais devra être établie dans un délai de 3 mois suivant l'évènement concerné. Aucune suite ne sera donnée passé ce délai.

Documents disponibles sur notre site Internet : <http://www.judograndest.fr/documents-administratifs/>

B. Principe et base de remboursement

1- VOITURE :

- **Privilégier le covoiturage**
- Remboursement par tranche kilométrique aller/retour (kilométrage le plus rapide)
- Indiquer les noms des passagers sur la fiche / feuille (personnes transportées)

| Nombre de personnes | Indemnité Km |
|---------------------|--------------|
| 1 PERS | 0,26 € |
| 2 PERS | 0,40 € |
| 3 PERS | 0,50 € |
| 4 ET + PERS | 0,60 € |

2- TRAIN :

Base = SNCF 2^{ème} classe sur présentation de justificatifs originaux (billets)

3- AVION :

Demander l'accord préalable au responsable budgétaire.

Remboursement sur présentation de justificatifs originaux (billets ou facture)

Si billet(s) électronique(s), joindre la carte d'embarquement

4- PEAGES, PARKING, METRO/BUS, TAXI :

- Péage : sur présentation de justificatifs originaux (tickets aller et retour) ou facture de télépéage
- Parking : sur présentation de justificatifs originaux
- Métro/Bus : sur présentation de justificatifs originaux
- Taxi : sur présentation de justificatifs originaux (3 personnes)

5- HOTEL - HEBERGEMENT :

Si votre intervention nécessite une (ou plusieurs) nuits sur place, vous avez la possibilité de demander au secrétariat concerné de réserver un hébergement. Votre demande doit être faite au moins 3 semaines avant la manifestation, et sera étudiée au cas par cas.

Remboursement sur présentation de justificatifs originaux.

6- REPAS :

Si l'éloignement du lieu de votre intervention par rapport à votre domicile nécessite de prendre un repas (hors-manifestation), le remboursement sera de 18 € par repas, maximum.

Remboursement sur présentation de justificatifs originaux.

Invitation hors tarif si accord préalable (indiquer les noms des personnes invitées).

7- AUTRES FRAIS :

Remboursement sur présentation de justificatifs originaux.

Motifs qu'il convient d'exposer.

Notes de bar et de téléphone non remboursées.

Aucune location de véhicule n'est autorisée sauf cas exceptionnel (autorisation du responsable budgétaire obligatoire)

MODALITES DE REMBOURSEMENT

Visa obligatoire du responsable budgétaire (imputation budgétaire)
Règlements par virement

RAPPEL :

- *Tous les justificatifs originaux (pas de copies) doivent être adressés par courrier au service comptabilité.*
- *Les tickets de cartes bancaires ne peuvent être considérés comme pièces justificatives*

C. Rémunération des cadres sportifs et formateurs

| CATEGORIE | MISSIONS | Détail Missions | GROUPE CCNS | € NET / Heure | MODALITES CALCUL |
|---------------------------------|--|--|-------------|---------------|--|
| FORMATEURS | Formation Initiale (CQP / BP) Intervention Pôle Espoir Stage des juges | Toutes les interventions envers les enseignants, formateurs, athlètes SHN et Juges | 4 | 20 € | Au réel (exemple : 1h30 = 1,5 sur bulletin) |
| EDUCATEUR / ENCADREMENT SPORTIF | Encadrement Stages et Tournois. Formation Continue Plateformes Kata Stage Jujitsu tout public, CPS, lundi IRFEJJ... | Toutes les interventions envers les licenciés et/ou arbitres-CS | 3 | 10 € | Plusieurs jours : 1 journée = 7 h 1 nuitée = 2,5 h Sinon, au réel |
| EVALUATEUR / JURY | CQP / BP Pôles Espoirs | Examens, évaluations, tests d'entrée... | | | |

D. Tarifs des indemnités de tenue et de représentation

| | Durée | Arbitre | Commissaire sportif | Juge examen technique | CROC | CORG |
|------------------------------|--------|---------|---------------------|-----------------------|------|------|
| Compétitions Ligue Grand Est | 1 jour | 28 € | 28 € | 28 € | 28 € | 28 € |